



Prévenir la perte d'autonomie en Haute-Garonne

5 quartiers prioritaires au cœur d'un dispositif innovant nommé ECLAT

Alors que les 175 propositions du rapport Libault vont venir alimenter le projet de loi « Grand Age et Autonomie » annoncé pour le dernier trimestre 2019 par le gouvernement, la Carsat Midi-Pyrénées, en partenariat avec 3 acteurs majeurs, affirme ce jour leur **Engagement Commun pour le Logement et l'Autonomie sur le Territoire** (ECLAT) par la signature d'une convention.

Comment renforcer l'accès aux droits et aux soins de nos seniors ? Quels leviers pour lutter contre les inégalités sociales et leur isolement ? Comment leur proposer des logements adaptés à leur de mobilité ?

Une réponse globale au défi démographique, économique et social

En 2015, la France comptait 2,5 millions de seniors en perte d'autonomie. Selon les projections de l'Insee, nous pourrions atteindre les 4 millions en 2050, soit une hausse de 60 %.

Les plus de 85 ans représenteront alors 20,67 % de la population occitane, soit 1 habitant sur 5.

Une tendance qui s'est transformé en défi pour les politiques publiques actuelles, contraintes à démontrer leur capacité à anticiper et à prévenir, de façon concrète et mesurable, cette dernière.

ECLAT en est l'illustration parfaite. Basé sur une logique de contrat de territoire, il va permettre une analyse plus fine des territoires et des problématiques, au plus près des seniors éloignés des dispositifs qui leur sont destinés.

La Carsat Midi-Pyrénées, en partenariat avec Toulouse Métropole, SOLIHA Haute-Garonne et la Préfecture de la Haute-Garonne, s'engage dans ce projet d'envergure rythmé par trois grandes étapes :

- Un diagnostic partagé des besoins des seniors en matière d'habitat et de prévention de la perte d'autonomie, alimenté par un croisement des données à une échelle géographique extrêmement précis (IRIS),
- Une définition commune de priorités et du plan d'actions,
- Une contractualisation avec des acteurs locaux pour financer et décliner les réponses au plus près des besoins.

Le tout avec l'appui d'un Comité de pilotage local constitué d'autres partenaires phares comme l'Agence Régionale de Santé, le Conseil Départemental, la Caf 31, la Cnam 31, la CHU de Toulouse-Gérontopole, l'AGIRC-ARRCO, la Mutualité Française, l'Union Sociale pour l'Habitat, ...

5 quartiers prioritaires au cœur de l'expérimentation

Plus qu'un projet de prévention, ECLAT par son intégration au Contrat de ville 2015-2022 est un véritable levier social.

Le choix du périmètre s'est logiquement tourné vers 3 territoires de la démocratie locale parmi lesquels figurent 5 « quartiers prioritaires » de la Politique de la ville, dont celui où réside le siège de la Carsat Midi Pyrénées :

- Fontaine Lestang / Arènes / Bagatelle / Papus / Tabar / Bordelongue / Mermoz / La Faourette
- Lardenne / Pradettes / Basso-Cambo
- Mirail Université / Reynerie / Bellefontaine

Une démarche pro-active et attentionnée qui permettra de proposer aux retraités de ce territoire, particulièrement fragiles et frappés d'exclusion, un cadre de prévention renforcé et adapté à leurs besoins.

Calendrier et plan d'actions

14 mars 2018 > 1^{er} comité de pilotage local et démarrage du diagnostic

21 septembre 2018 > Présentation du diagnostic aux acteurs du territoire et identification des thèmes à soutenir prioritairement

Novembre 2018 > Groupes de travail des acteurs, par quartier, pour affiner les actions à engager

Mars – Juillet 2019 > lancement d'un appel à projets commun intitulé « Lien social et innovation », ciblant spécifiquement ces 3 quartiers. 17 projets soutenus par ECLAT.

11 septembre 2019 > signature de la convention ECLAT lors des Assises Métropolitaines de la Politique de la Ville

L'action sociale de la Carsat Midi-Pyrénées en chiffres

16 000 retraités accompagnés dans leur maintien à domicile

5000 bénéficiaires d'actions de prévention financées par la Carsat Midi-Pyrénées (315 actions)

1000 logements individuels adaptés

25 millions d'euros investis sur les cinq dernières années dans les lieux de vie collectifs